

<http://www.pierrealainmillet.fr/circulation-autour-du-Foyer-Max>



quartier Charréard Max Barel

# circulation autour du Foyer Max Barel

- Rencontres -



Date de mise en ligne : samedi 11 décembre 2010

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Visite autour du foyer Max Barel. Un aménagement avait été réalisé sur le coté Est, dans le prolongement du mail piéton qui long le groupe scolaire Max Barel. L'avant du foyer avait été aménagé aussi. Mais l'arrière et le coté Ouest n'avait pas été traité. Les riverains demandent la réfection d'un vieux grillage.**

[http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-10\\_17.18.30-34320.jpg](http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-10_17.18.30-34320.jpg)

Mais si les travaux ont été réalisés sur la voie, le terrain du foyer continue à appartenir à une copropriété avec les immeubles voisins et les parkings qui sont situés derrière le foyer.

Si l'immeuble voisin a installé un grillage de bonne qualité, les garages ne sont isolés que par un vieux grillage branlant et assez dangereux avec son fil de fer barbelé.

[http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-10\\_17.08.59-7e82a.jpg](http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-10_17.08.59-7e82a.jpg)

Je note toutefois que le grillage étant détaché sur le coté, beaucoup d'habitants de l'immeuble utilise ce passage pour accéder à un portillon d'entrée dans leur immeuble face aux garages. Je verrai un enfant avec son cartable venant de l'école, puis une femme très distinguée! Visiblement, tout le monde semble passer par là.

D'où une question : A quoi sert ce grillage ? De toute façon, de l'autre coté, les garages sont ouverts au passage. Le grillage existait il y a longtemps avant les travaux sur la voie de passage entre Max Barel et Montelieu.

Par contre, je me souviens d'une époque où il y avait des difficultés sur l'arrière du foyer avec des effractions répétées qui s'étaient traduites par plusieurs vols de matériels des associations utilisatrices.

[http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-10\\_17.18.22-caa14.jpg](http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/2010-12-10_17.18.22-caa14.jpg)

La ville continue de faire régulariser les domanialités et étudie un dernier aménagement sur l'arrière du foyer, dès que la ville sera propriétaire de la parcelle contenant le foyer et la voie.

On peut bien sûr imaginer une séparation entre le foyer et les garages, avec la « clôture ville » qu'on installe partout. Mais je ne suis pas sûr que cela réponde réellement à un besoin. Je proposerai au conseil de quartier d'organiser une rencontre au printemps sur ce sujet.

La visite m'a aussi permis d'échanger sur la « gestion différenciée » des espaces verts qui fait souvent débat avec les habitants. Il s'agit de règles d'entretien des espaces verts qui limite, voire interdise, l'utilisation de désherbants.

[http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH275/2010-12-10\\_17.08.51-13b12.jpg](http://www.pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH275/2010-12-10_17.08.51-13b12.jpg)

sur le coté du parvis devant le foyer, on voit que l'herbe pousse sur le stabilisé en longeant la barrière. De fait, des feuilles amassées font un bon terreau favorable à la pousse de l'herbe. Mais faut-il mettre du désherbant pour empêcher l'herbe de pousser ici ?

Au niveau du lieu de passage, de toute façon, l'herbe ne poussera pas. Et les expériences faites de « désherbage thermique » ne sont pas très concluantes. Si l'herbe est effectivement enlevée avec l'eau chaude sous pression, l'action a tendance à réchauffer le sol et à réveiller des graines endormies ! Résultat, autant d'herbe. Sans compter que pour produire de l'eau chaude sous pressions, il faut de l'énergie, et qu'un jardinier se promenant avec une

bombonne de gaz n'est pas forcément une bonne chose..

La question est sensible notamment pour les arbres d'alignement. Le Grand Lyon a décidé de ne plus désherber les pieds d'arbres. On peut donc voir en Juin des pieds d'arbre avec des hautes herbesâ€¦

Je partage le souci de réduire autant que possible l'usage de produits chimiques d'entretien, car ces produits ne peuvent bien sûr que circuler dans le sol et se retrouver dans les eaux qui finalement, sont celles de la nappe souterraine qu'on utilisera un jour pour voire ou arroserâ€¦

Mais autant je soutiens l'idée que des espaces précis comme les pieds d'arbres, peuvent être laissés « naturels », autant on ne peut pas considérer que la nature a tous les droits partout ! Par exemple, si des racines de platanes font fissurer un trottoir et qu'on laisse faire, avec de l'herbe qui pousse, puis des rejets d'arbusteâ€¦ on finit par ne plus avoir de trottoirsâ€¦ Donc, il me paraît toujours nécessaire de réduire l'herbe sur trottoirsâ€¦ pas en traitant systématiquement et partout, mais en veillant à maintenir un espace « urbanisé » dans lequel la nature est « sous contrôle »â€¦

Voilà un sujet de discussion en tout casâ€¦